INFEP

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de
l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

PLATRERIE

Niveau II - CAP

INFEP/0199/07/22/A

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

PLATRERIE

Niveau II - CAP

2021

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle du métier : **Plâtrerie CAP**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INEFP et IFEP), de formateurs de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
Saadoune Tarek	Professionnel	Entreprise de réalisation (Artisan)
FelkaiKamel	PEFP	CFPA DJMILA SETIF
Azizi Abdelkrim	CIP (Concepteur)	IFEP Sétif
Lafi Mohamed	CIP (Concepteur)	IFEP Sétif

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

N 0	Titre	Page
0	**Introduction**	03
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	05
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	06
2.1.	Destination	06
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	06
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	07
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	08
3.	**Profil du métier (spécialité)**	09
3.1.	Identification du métier (spécialité)	09
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	09
3.3.	Capacités professionnelles	09
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	09
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	10
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	11
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	12
4.3	Synthèse du curriculum	
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	15
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	46
5.	**Mise en œuvre du programme: 0rganisationpédagogiqueet Evaluation des compétences**	56
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	56
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	56
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	56
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et Technologique complémentaire (FTTC)	57
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	58
5.2.4	Formation complémentaire	58
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	58
5.4	Suivi et évaluation des compétences	59
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	59
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	60
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	60

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans les rapports "Diagnostic.-Analyse du contexte de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux– programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INEFP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ; La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :
La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INEFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INEFP).
La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation:

La mise en place d'une Commission professionnelle, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN /INFEP)

Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition2005),
Les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
Le programme est adapté/élaboré selon le guide méthodologique sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les Experts de l'Assistance technique allemande, les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et les Experts de l'Assistance technique allemande et soumis à l'INFEP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve des a performance et des a pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations et les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation et/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation).Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre3: « ***Profil du métier (spécialité)*** » présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité /la description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences et les conditions de travail du métier/spécialité ainsi que les responsabilités du travailleur et les possibilités d'évolution dans la carrière.

Le chapitre4 ***« Curriculum du métier (spécialité) »*** présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « ***Formation de base*** » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs faire pratiques qui lui permettent une meilleure intégration au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum des compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains, sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

Le curriculum prévoit une formation complémentaire (à adapter selon le métier). Elle comprend:

Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;

Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto-emploi, mini projets).

La ***synthèse du Curriculum***, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de:

- **77 semaines** calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- **38 semaines** calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum / plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue:

Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;

Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;

Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus "*Mise en œuvre du programme-Organisation pédagogique et évaluation des compétences* " et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire(FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs-être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques utilisés

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- ✓ Le présent programme de formation par apprentissage;
- ✓ Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.
- ✓ Le plan de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise;
- ✓ Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- ✓ Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1 Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Plâtrerie**
Code spécialité	BTP **0702**
Branche professionnelle	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS(B.T.P)
Durée de la formation	12 MOIS
Niveau d'accès	Inférieur à la 4iéme Année Moyenne
Niveau de qualification	**II**
Diplôme sanctionnant la formation	**CAP : Certificat d'aptitude professionnelle**

3.2 Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

L'Ouvrier Qualifié en Plâtre intervient dans l'intérieur des chantiers du bâtiment. Il travaille seul ou en équipe, Prépare les supports, applique l'enduit de plâtre sur les plafonds et les murs, et réalise des éléments en carreaux de plâtre.
D'autre part le plâtrier est appelé à réaliser des murs, des cloisons ou des plafonds en plaque de plâtre, et ainsi il traite les joints et assure la finition, et pose des moulures.
Comme il peut poser certains éléments de menuiserie intérieure en rapport direct avec son travail.

3.3 Capacités professionnelles

Le Plâtrier est capable de :

- Préparer des supports neufs et anciens
- Exécuter l'Enduit de Plâtre;
- Montage des Plafonds
- Montage des Cloisons en Carreaux de Plâtre;
- Réalisation de plafond en plaques de plâtre.

3. Conditions de travail :

- **Éclairage :** Naturel sur chantier et artificiel.
- **Température & Humidité :** à l'abri des intempéries.
- **Bruits & Vibrations :** Bruits non nuisibles et vibrations nuisibles.
- **Poussières :** Particules en suspension dans l'air et Poussières de Plâtre.

– **Risques professionnels** :

- Maladies professionnelles :
- Asthme;
- Allergies;
- Eczémas.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

- **Risques d'accidents** :
 - Risques liés à l'utilisation des Échelles et des Échafaudages;
 - Risques de chutes de Hauteurs plus ou moins grandes;
 - Risques liés aux chutes éventuelles des éléments de Plâtre;
 - Risques chimiques, Poussières & Amiante;
 - Risques liés aux Incendies;

– **Contacts sociaux :**
Avec tous les Partenaires concernés par l'acte de construire.

4. Responsabilités de l'opérateur :
Matérielle : Responsabilité totale des équipements et matériels mis à sa disposition.

Décisionnelle :
- Prendre des initiatives à l'intérieur de son champ de compétence;
- Faire face aux éventuelles difficultés.

Morale :
- Adopter une aptitude vigilante pour l'utilisation adéquate de ses: équipements, outillage et matières d'œuvre;
- Veiller sur la conformité du produit réalisé;
- Respecter les normes de préparation et des temps alloués;
- Veiller sur la qualité de la prestation.

Sécurité :
Organisation du Poste de Travail dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, envers soi-même et envers autrui.

5. Exigences de la profession:
Physiques :
Le Travail du Plâtrier demande :
- Une bonne résistance physique;
- Une bonne dextérité manuelle;
- Une intégrité physique suffisante pour supporter la station debout.

Intellectuelles :
- Jouissance de toutes les facultés mentales;
- Niveau scolaire exigé : 6ème Année fondamentale; N.S.R.
- Avoir une bonne perception tridimensionnelle;
- Être capable de soin et de conscience professionnelle;
- Sens esthétique exigé.

Contre indications:
- Inaptitude Physique empêchant l'exécution des différents Gestes Techniques relatifs à la Profession :
- Présenté un handicap psychomoteur ou sensoriel;
- Être sujet aux vertiges;
- Être épileptique;
- Être diabétique;
- Être asthmatique;
- Présenter d'allergies à l'égard des poussières & de l'humidité;
- Déficience osseuse, arthrose & rhumatisme.

6. Possibilités de promotion :
- Accès par formation au niveau plâtrier plaquiste
- Par expérience professionnelle (Maître ouvrier).
- Par formation spécifique.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédant. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Les compétences de base liées au métier** permettant une intégration aisée de l'apprenti au sein de l'entreprise au début de sa formation avec un minimum des compétences professionnelles (à acquérir au sein de l'établissement de formation**)** ;
- **Les compétences spécifiques du métier** permettant l'exécution des activités définies dans la partie curriculum (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;
- **Les compétences complémentaires** permettant une insertion facilitée dans le marché du travail (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;

 Les compétences complémentaires sont destinées à compléter la formation de l'apprenti par un élargissement de ses capacités liées aux activités connexes de son métier par une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement.

- **Les qualités comportementales** permettant à l'individu d'être au mieux de ses performances (à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise) ;

 Ces qualités s'acquièrent par l'application des **règles d'hygiène, de sécurité du travail et de protection de l'environnement**. Elles font partie intégrante de la formation professionnelle de l'apprenti et sont traités de façon régulière et en permanence dans chaque module de formation soit à l'établissement de formation, soit dans l'entreprise.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

Les notions de l'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont inhérentes à tout métier, aux équipements, aux machines et aux outils qui lui sont spécifiques. Pour permettre à l'individu de développer ces notions dans son comportement, il est important de les intégrer dans le curriculum de formation.

Il en est de même pour le développement **des compétences clés** (Compétences interdisciplinaires), comme par exemple :

- le goût de la qualité
- la capacité de planifier lui-même les travaux à exécuter
- l'esprit d'initiative et d'innovation
- le travail en équipe
- la disponibilité
- la souplesse
- la responsabilité sociale, etc.

Le développement **des compétences clés** fait partie intégrante de la formation dans les deux lieux de formation.

Il est également nécessaire de développer chez l'apprenti **des aptitudes aux changements et à la flexibilité** par :

- des formations de base permettant une adaptation rapide au développement professionnel et technique dans son métier ;
- le développement des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.

Ces objectifs sont réalisés par la mise en œuvre des différents modules de formation présentés ci-dessous dans le curriculum de l'établissement de formation et dans le curriculum de l'entreprise.

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

4.2. Champs d'activités et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Plâtrier** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	**Formation de base**
Champ d'activité 02 :	**préparation des travaux**
Champ d'activité 03 :	**Réalisation des éléments et enduits de plâtre (par voie humide)**
Champ d'activité 04 :	**Réalisation des éléments de systèmes secs et accessoires en plaque de plâtre**
Champ d'activité 05:	**Formation Complémentaire**

Les compétences professionnelles par champ d'activités se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel
- Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires
- Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie
- Lire et traduire des plans et esquisses.
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement

Champ d'activité 02 : Préparation des travaux

- Organiser le chantier
- Préparer des supports

Champ d'activité 03 : Réalisation des éléments et enduits de plâtre (par voie humide)

- Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds
- Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds
- Réaliser des faux plafonds traditionnels
- Réalisation des cloisons en carreaux de plâtre

Champ d'activité 04 : Réalisation des éléments de systèmes secen plaque de plâtre

- Evaluer les quantités matériaux
- Réaliser des plafonds en plaque de plâtre
- Réaliser des cloisons en plaque de plâtre

Champ d'activité 05 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial.
- s'initier à l'outil Informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

4.3 Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : **18**
Durée de la formation : **12mois**
Volume horaire total : **1840h**

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
Module 1	**Se situer au regard du métier et de la démarche de formation**	12	00	00	12
Module 2	**Assurer la sécurité, la santé et la protection de l'environnement en milieu professionnel**	14	04	00	18
Module 3	**Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires**	28	08	00	36
Module 4	**Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie**	12	20	00	32
Module 5	**Lire, traduire et réaliser des plans et esquisses sur chantier**	20	20	00	40
Module 6	**Appliquer les notions de bases de la langue d'enseignement**	08	04	00	12
Module 7	**Organiser le chantier**	08	02	68	78
Module 8	**Préparer les supports**	04	02	66	72
Module 9	**Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds**	10	04	386	400
Module 10	**Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds**	10	04	126	140
Module 11	**Réaliser des faux plafonds traditionnels**	04	02	96	102
Module 12	**Réaliser des cloisons en carreaux de plâtre**	02	02	136	140
Module 13	**Evaluer les quantités matériaux et effectuer des relevés et des métrés.**	04	06	98	108
Module 14	**Réaliser des plafonds en plaque de plâtre**	04	02	304	310
Module 15	**Réaliser des cloisons en plaque de plâtre**	04	02	284	290
Module 16	**Appliquer les notions de base en organisationet gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial**	8	02	00	10
Module 17	**Exploiter l'outil Informatique en relation avec le nouveau métier**	10	20	00	30
Module 18	**S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle**	06	04	00	10
Total en heures de formation		**168**	**108**	**1564**	**1840h**

Total EFP	**276h**	15 %
Total Entreprise	1564 h	85 %
Total formation	**1840 h**	100%

WWW.DZFEN.COM | قلم الجزائر

4.4 Découpage horaire par semestre et par module de formation

Total				1er semestre			2ème semestre		
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	12	12	00	12	00	12	00	00	00
Module 2	18	18	00	18	00	18	00	00	00
Module 3	36	36	00	36	00	36	00	00	00
Module 4	32	32	00	32	00	32	00	00	00
Module 5	40	40	00	40	00	40	00	00	00
Module 6	12	12	00	12	00	12	00	00	00
Module 7	78	10	68	10	68	78	00	00	00
Module 8	72	06	66	06	66	72	00	00	00
Module 9	400	14	386	14	386	400	00	00	00
Module 10	140	14	126	14	126	140	00	00	00
Module 11	102	06	96	06	74	80	00	22	22
Module 12	140	04	136	00	00	00	04	136	140
Module 13	108	10	98	00	00	00	10	98	108
Module 14	310	06	304	00	00	00	06	304	310
Module 15	290	06	284	00	00	00	06	284	290
Module 16	10	10	00	00	00	00	10	00	10
Module 17	30	30	00	0	00	00	30	00	30
Module 18	10	10	00	00	00	00	10	00	10
Grand Total	**1840**	**276**	**1564**	200	720	920	76	844	920

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5. Curriculum

de l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 1	FORMATION DE BASE

MODULE n°1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation		Théorie 20h ……Pratique 00h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	**Identifier le métier et ses débouchés**	• Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité • Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation • Visiter un atelier de la spécialité ou un chantier • Connaître les taches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement • Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle	▪ Informations générales sur le métier et son histoire ▪ Présentation du profil professionnel du métier. ▪ Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation ▪ Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle ▪ Présentation les voies potentielles pour un futur emploi	
1.2	**Connaître le parcours de formation**	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	▪ Informations générales sur le déroulement de la formation ▪ Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles ▪ Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage	
1.3	**S'informer sur le métier et son environnement professionnel**	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	▪ Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives ▪ Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

1.4	**Identifier l'organisation de l'entreprise formatrice**	• expliquer le schéma de structure de l'entreprise formatrice • Visiter l'entreprise formatrice • identifier les rôles essentiels et devoirs de l'entreprise formatrice	▪ l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation ▪ les tâches essentielles de l'entreprise formatrice, les conditions de travail et l'environnement	
1.5	**Définir les relations de l'entreprise formatrice avec et celle de ses salaries et des organismes économiques, professionnels et syndicaux**	• définir les relations de l'entreprise formatrice et celle de ses salaries avec les organismes économiques, professionnels et syndicaux • expliquer les bases, les devoirs et les méthodes de travail de la structure juridique et la représentativité du personnel de l'entreprise formatrice	▪ .relation employé – employeur ▪ relations de l'entreprise avec son environnement ▪ les bases, les devoirs et les méthodes de travail des organes qui constituent l'entreprise ou les organes de représentation du personnel de l'entreprise formatrice	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°2	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement lié au métier

Durée de la formation		Théorie 14h ……Pratique 04h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	**Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel**	• Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier de plâtrier plaquiste • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liées au métier • Participer à la protection du chantier,	▪ Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail ▪ Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ▪ Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel ▪ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité	
2.2	**Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention**	• Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales • Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : - des outils et des machines, - des matières premières et des produits nocifs et du courant électrique et des gaz • Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, protection auditive et chaussures de sécurité)	▪ Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention ▪ Règles générales pour la protection des biens et des personnes ▪ Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation ▪ Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie ▪ les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) ▪ Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3	**Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective**	• Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Repérer les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,…). • Repérer les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) • Lister les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés. • Choisir et vérifier la machine adaptée à sa tâche • Assurer la maintenance de 1er niveau (nettoyage et changement de consommables). • Signaler les éléments défectueux.	▪ les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles,…). ▪ les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) ▪ les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées,…). ▪ les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments : ▪ Réaction au feu ▪ - Résistance au feu	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.4	**Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins**	• Lancer une alerte en cas d'accident • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité • Signaler les situations non protégées ou les équipements inadaptés. • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie • Appliquer les mesures protection collective et individuelle et respecter le règlement intérieur •	▪ Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) ▪ Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de: ▪ Brûlures ▪ Blessures ▪ Hémorragies ▪ Chocs électriques ▪ Intoxications (inhalation)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.5	**Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection**	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution • Repérer et signaler les surfaces susceptibles de contenir de l'amiante.	▪ Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) ▪ Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement ▪ Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement ▪ Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets ▪ les circuits d'élimination des déchets du chantier.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°3	Acquérir les connaissances de base du plâtre, plaques de plâtre et accessoires

Durée de la formation		Théorie 28h …….. Pratique 08h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	**Identifier les différents type de plâtre**	• Identifier l'origine du matériau plâtre • Définir le mode fabrication du plâtre • Déterminer les caractéristiques du plâtre • Décrire la mise en œuvre du plâtre • Décrire son mode d'emploi	▪ Identification du produit par sa dénomination normalisée ▪ Fabrication et mise en œuvre ▪ Les caractéristiques physiques, mécaniques, thermiques, acoustiques, et réaction au feu. ▪ Domaines d'emploi **Les différents types de plâtre** ▪ Plâtres manuels ▪ Plâtres à projeter ▪ Plâtres de finition ▪ Plâtres de décoration	
3.2	**Identifier les différents types de plaque et leurs caractéristiques**	• Identifier les différentes étapes de fabrication de la plaque plâtre. • Déterminer les caractéristiques de chaque type de plaque de plâtre. • Décrire son domaine d'emploi	**La plaque de plâtre.** ▪ Historique sur la plaque ▪ plaques standard **les plaques spécifiques** ▪ plaque Haute dureté ▪ plaque à haute résistance à l'humidité ▪ plaque à protection incendie ▪ plaque acoustique ▪ plaques de décoration	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3.3	**Identifier les différents types de cloison et doublage et leurs caractéristiques**	• Identifier les différents types de cloison et doublages • Décrire le mode de fabrication de cloison et doublages • Déterminer les caractéristiques de chaque type de cloison et doublage. • Décrire son domaine d'emploi	**Les Cloisons** ▪ Cloisons alvéolaires standard ▪ Cloisons alvéolaires décoratives ▪ Cloisons alvéolaires Hydrofuges **Les doublages isolants (**plaque + isolant) ▪ Définition ▪ Doublage Thermique ▪ Doublage acoustique ▪ Doublage thermique et acoustique	
3.4	**Identifier les différents types d'enduits de plâtres et éléments ossatures métalliques.**	• Identifier les différents types d'enduitset mortiers adhésifs à base de plâtre • Décrire les différents éléments d'ossature • Identifier les accessoires d'ossature	**Enduits & mortiers adhésifsà base de plâtre** ▪ Enduits pour traitement des joints sur plaques ▪ carreaux de plâtre ▪ Enduits décoratifs **Les colles** ▪ Les composants d'une colle ▪ L'adhérence ▪ Le temps de séchage ▪ Les différentes catégories ▪ Technique et règles d'application ▪ Domaine d'application ▪ Bande à joint **Les ossaturesmétalliques, (Profilés)** ▪ Les profils métalliques utilisés et leur fonction (Montants, RailsCornières, Fourrures) ▪ Les fiches techniques des produits mis en œuvre.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

			Accessoires d'ossatures ▪ Accessoires de pose pour plafond, cloison contre cloison, sols ▪ les moyens de fixation, de renforts et d'accrochages des profils à citer: ▪ Les Suspentes (Eclisses, Suspentes, suspentes sous hourdis, Accessoires pour ouvrages, acoustiques, Suspentes sous structure métallique, Piton de réhabilitation, équerre de fixation) ▪ Les Vis ▪ Les Accessoires de finition Bande pour joint et baguette	
3.5	**Identifier les éléments de confort de l'habitat**	• Identifier le rôle de l'isolant dans le bâtiment • Décrire les techniques et systèmes d'isolation • Appréhender les différents produits isolants	**L'isolation thermique du bâtiment** ▪ isolation des sols ▪ isolation des murs ▪ isolation des façades ▪ isolation des planchers ▪ isolation des toitures ▪ complexes isolants. ▪ Applications particulières	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°4	Appliquer les notions fondamentales d'arithmétique et de géométrie

Durée de la formation		Théorie 12h …….. Pratique 20h		
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	**Appréhender les notions de calcul arithmétique**	• Effectuer des opérations arithmétiques et conversions d'unités. • Calculer les rapports, les proportions, les quantités les racines carrées et les pourcentages.	▪ Les instruments de mesure de longueur ▪ Les instruments de traçages ▪ L'utilisation de la calculatrice	▪ Les quatre opérations ▪ Rapports et proportions ▪ Les relations métriques. ▪ Les pourcentages et moyenne
4.2	**Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane**	• Tracer les différentes formes de base de la géométrie • Calculer les caractéristiques des tracés géométriques usuels	▪ Les instruments de mesure de longueur ▪ Les instruments de traçages ▪ L'utilisation de la calculatrice ▪ L'utilisation de la table trigonométrique	**Notion de Géométrie et trigonométrie.** ▪ Tracé des figures géométriques ▪ Calcul des caractéristiques géométriques usuelles : surface, périmètre, volume ▪ Les relations métriques dans le triangle: ▪ coordonnées cartésiennes ▪ coordonnées polaires et les relations trigonométriques ▪ Transformation des coordonnées

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°5	Lire, traduire et réaliser des plans et esquisses

Durée de la formation		Théorie 20h Pratique 20 h		
N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	**Acquérir et appliquer les notions de base de dessin**	• Identifier les conventions de représentation de dessin • Réaliser des plans et croquis de dessin d'architecture • Réaliser les dessins de détails Techniques	▪ **Les conventions de représentation :** - traits, écriture - échelles, formats ▪ **Cotation des dessinsd'architecture** - cotation d'implantation des murs et cloison d'un ouvrage ▪ **Dessin D'architecture** - plans de masses, plans des différents niveaux, les façades et les coupes ▪ **Le relevé : définition** - croquis, schémas, esquisse, dessin à main levée	
5.2	**Identifier sur plan les différents éléments de l'ouvrage à réaliser**	• Définir la représentation des éléments de construction dans un plan • Identifier les règles et normes de représentation des différents types d'ouvrages • Identifier la procédure de contrôler les plans selon les données locales du chantier	**Représentation des ouvrages :** ▪ Représentation des cloisons et murs sur un plan ▪ Représentation des baies, portes, conduits ▪ Plans situés sous comble ▪ Dispositions constructives relatives aux liaisons ▪ Représentation des matériaux et produits utilisés	• Les unités de mesure et conversion. • La règle de trois

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

5.3	**Réaliser un relevé d'élément architectural existant.**	• Identifier les techniques de réalisation des esquisses de relevés et des plans de pose • Identifier la procédure de vérification de la compatibilité des plans avec l'existant • Identifier la méthode de calcul des cotes manquantes	▪ Vérification des plans par rapport à l'existant ▪ Relevé des grandeurs : - linéaires - angulaires - géométriques (forme, jeu, position…) - surfaciques et volumiques	• Les unités de mesure • Conversion d'unités de mesure • Calcul de diamètre.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE: 6	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement

Durée de la formation		Théorie 08 h ……. Pratique 04 h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	**Appliquer les techniques d'expression orale et écrite**	• Identifier une fiche de commande d'un client • Identifier la méthode d'Élaboration d'une commande de matière d'œuvre et/ou de prestations • Identifier le principe d'élaboration d'un document de travail(schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) • Définir la méthode d'expression dans un langage technique et professionnel	▪ Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication ▪ Techniques de rédaction d'un document ▪ Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) ▪ Formes et objectifs des documents ▪ méthode d'expression dans un langage technique et professionnel	
6.2	**Identifier le vocabulaire technique lié au métier**	• Identifier les techniques d'expression et de communication professionnelle. • Appréhender la terminologie liée au métier. •	▪ Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) ▪ Terminologie ▪ vocabulaire technique	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 2	préparation des travaux

MODULE 7	Organiser le chantier

Durée de la formation		Théorie 08 h …….. Pratique 02 h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	**Planifier le déroulement des travaux.**	• définir le mode d'exploitation des documents d'exécution • Identifier les phases d'exécution • Identifier la méthode d'organisation des approvisionnements	▪ Mode d'exploitation des documents d'exécution ▪ La planification des phases d'exécution ▪ Méthode d'Organisation des approvisionnements	
7.2	**Sécuriser le périmètre d'intervention sur chantier**	• Identifier les consignes des documents liés à l'hygiène et à la sécurité : PPSPS, consignations. • Identifier les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention.	▪ les documents liés à l'hygiène et à la sécurité : PPSPS, consignations. ▪ Le suivi de l'Hygiène et de la Sécurité ▪ Les risques sur les chantiers BTP et mesures de prévention	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.3	**Monter et démonter des échafaudages**	• Identifier structure d'un échafaudage • Identifier les règles de contrôle et de vérification d'un échafaudage • Identifier la technique de démontage des Échafaudages	▪ **Structure d'un échafaudage** - Les éléments constitutifs - Technologies utilisées ▪ **Règles de montage et d'utilisation** - Les précautions à prendre avant montage: Implantation, Stabilité, Rigidité, Résistance, Accès, - Démontage, Stockage ▪ **Sécurité** - Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et de protection collective - Les conditions météorologiques (vent, orage…) - Surcharge - Signalisation - Conduite à tenir en cas d'accident	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°8	Préparer les supports

Durée de la formation	Théorie 04h …….. Pratique 02h

N°	Sous Compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	**Identifier les différents supports**	• Identifier les différents types de support • Identifier les différents états d'un support	▪ Nature des supports : ▪ Maçonnerie traditionnelle brute de pierre, ▪ Briques et blocs de terre cuite, ▪ Blocs de béton, béton banché ▪ Planchers traditionnels ou à poutrelles préfabriquées,	
8.2	**Examiner et évaluer l'état d'un support**	• Identifier les conditions et prescription d'un support pour enduit • Définirles différentes anomalies affectant un support (la planéité, l'horizontalité et la verticalité des supports.)	▪ État des supports ▪ Conditions et prescription d'un support pour enduit (supports continus) ▪ Planéité, verticalité et horizontalité. ▪ Conditions de propreté d'un support ▪ Défauts des supports à réparer ▪ Défaut d'aspect (inégalités et bosses) ▪ Défaut de planimétrie ▪ Défaut d'aplomb ▪ Fissures	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

8.3	**Traiter et réparer les différents supports**	• Définir les travaux primaires • Appréhender les techniques de réparation	▪ Nettoyage du support; ▪ Traitement d'aspect ▪ Traitement des inégalités de surface ▪ Préparation des surfaces localisées présentant des défauts de planimétrie ▪ Supports présentant des inégalités de surface importantes ▪ Protection des parties métalliques contre la corrosion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 3	Réalisation des éléments et enduits de plâtre (par voie humide)

MODULE n°09	Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds

Durée de la formation		Théorie 10 h …….. Pratique 04 h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	**Préparer l'outillage**	• Définir les critères de choix de l'outillage et l'équipement de plâtrerie. • Identifier l'utilisation adéquate de l'outillage & équipements de plâtrerie	▪ outillage et Equipement de plâtrerie ▪ Préparation d'Outillage et équipements	
9.2	**Préparer le plâtre et fixer les repères**	• Identifier le mode de gâchage du plâtre • Identifier le mode de réalisation des guides et repères	▪ **Travaux de préparation** ▪ Les différents types de plâtres et leurs propriétés;(rappels) ▪ Mode de dosage (pour chaque type de plâtre) ▪ Préparation d'une gâchée ▪ Quantité d'eau de gâchage ▪ Technique de gâchage; ▪ Plâtres à éliminer (plâtre mort, plâtre éventé) ▪ Préparation des nus et repères et Technique de mise en ouvre	Tracés de géométrie

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

9.3	**Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi verticale**	• Connaitre les travaux préliminaires pour l'exécution de l'enduit sur paroi verticale • Identifier les techniques de mise en œuvre l'enduit de plâtre sur paroi verticale • Identifier les techniques de mise en œuvre de l'enduit de finition sur paroi verticale	**Exécution d'un enduit vertical** ▪ Traçage, Niveau et Planéité; ▪ Notion de coffrage (cueillies, arrêtes, nus); ▪ Les règles d'utilisation de l'outillage et de l'équipement; ▪ Techniques de: - Coupage; - Gobetage - Talochage - Grattage - Lissage (Glaçage): - Enduisage - Serrage - Enduisage rustique.	
9.4	**Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi horizontale**	• Connaitre les travaux préliminaires pour l'exécution de l'enduit sur paroi horizontale • Identifier les techniques de mise en œuvre l'enduit de plâtre sur paroi horizontale • Identifier les techniques de mise en œuvre de l'enduit de finition sur paroi horizontale	**Exécution d'un enduit horizontal** ▪ Cas de plancher a nervures et corps creux ▪ Cas de planchers en dalles pleines ▪ Mise en œuvre - Traçage; - Niveau; Planéité; - Application de l'enduit - Finition	
9.5	**Réaliser des ornements en plâtre**	• Identifier les techniques de réalisation des gorges • Identifier les techniques de réalisation des corniches et moulures	**Façons ornementales** ▪ Techniques de réalisation : - Des Gorges - Des Corniches et moulures	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 10	Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds

Durée de la formation		Théorie 10 h Pratique 04h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	**Identifier le plâtre projeté.**	• Définir le plâtre à projeter. • Identifier Les additifs et leurs proportions. • Appréhender les règles de Conditionnement et stockage du plâtre	**Définition du plâtre projeté** ▪ Le plâtre ou enduit à projeter ▪ Les additifs et leurs proportions selon les circonstances effets recherchés (coloration, relief …) ▪ Conditionnement et stockage du plâtre	
10.2	**Identifier l'outillage nécessaire à l'exécution**	• Identifier Outillage de mesure, de vérification et de traçage • Définir Outils d'exécution du plâtre projeté • Appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils. • Identifier le mode de nettoyage et entretien des outils	▪ Outillage de mesure, de vérification et de traçage ▪ (Double mètre, équerre, niveau, laser….Etc.) ▪ Outils d'exécution du plâtre projeté ▪ (La règle en H, la règle en trapèze, les couteaux de fermeture et de finition, la taloche, le peigne à raccords, les truelles d'angle rentrant et saillant, cisaille pour tôle.. etc.) ▪ Les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils. ▪ Nettoyage et entretien des outils	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.3	**Préparer et régler la machine en respectant les règles de sécurité**	• Connaitre le principe de fonctionnement de la machine à projeter. • Identifier le mode d'installation de la machine à projeter • identifier le mode le réglage correct de la machine. • Appréhender les étapes la mise en service • Définir les règles de sécurité relatives à l'utilisation	**La Machine à projeter du plâtre** ▪ Le principe de fonctionnement et règles d'utilisation. ▪ Les différents organes, leurs fonctions et leurs modes d'utilisation. ▪ Alimentation, consommation et rendement. ▪ Installation de la machine à projeter (raccordement eau - électricité et tuyaux de projections) suivant les prescriptions du fabricant. ▪ les éléments de l'électricité en rapports avec les Besoins immédiats de la profession. ▪ Les règles de sécurité relatives à l'utilisation ▪ Mise en service ▪ Transport de la machine	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.4	**Projeter et finir la couche de plâtre à projeter**	• Connaitre les travaux préliminaires pour l'exécution de l'enduit sur la paroi • Identifier le mode de gâchage du plâtre avec la machine • Identifier les techniques de mise en œuvre du plâtre à projeter sur paroi • Identifier les techniques de finition sur la paroi • Appréhender les mesures nécessaires et remédier aux problèmes de l'utilisation de la machine à projeter	**Exécution de l'enduit** ▪ **Conditions de mise en œuvre** - Prise, délai et réhomogènisation - Quantité applicable • **Gâchage du plâtre** - Les proportions recommandées. -Consistance dur mortier / lances de projection et gicleurs/ Interruptions momentanées de travail ▪ **Application de l'enduit** - Préparation et pose des repères - Technique de projections - Epaisseur de la couche - Cas d'application forte épaisseur (plus de 25 mm) - Dressage à la règle, serrage et lissage - Les gestes professionnels lors de la mise en œuvre de l'enduit. ▪ **Solutions et problèmes dans l'utilisation de la machine à projeter.** - Mesures à prendre en cas de bouchons - Mesures à prendre en cas de pannes de courant et de manque d'eau - Mesures à prendre en cas de gel • **Séchage et ventilation**	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.5	**Réaliser la maintenance du matériel et de l'outillage.**	• Connaitre les mesures nécessaires d'entretien et de maintenance de la machine à projeter et outillage. • Identifier les astuces de dépannage courant pour lamachine à projeter.	**La maintenance du matériel et de l'outillage.** ▪ Mesures à prendre en fin de travail et de nettoyage ▪ La maintenance courante de l'outillage ▪ La maintenance courante de la machine (nettoyage et ou remplacement du filtre, nettoyage du mélangeur et tuyaux, changement du manteau). ▪ Les dépannages courants (changement de fusibles / sens de rotation d'un moteur triphasé,.....).	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 11	Réaliser des faux plafonds traditionnels

Durée de la formation		Théorie 04 h …….. Pratique 02h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	**Identifier les matériaux de mise en œuvre**	• Identifier les matériaux utilisés dans la réalisation des plafonds traditionnels. • Définir leurs caractéristiques suivant la nature du matériau. • Identifier les éléments de fixations appropriés à chaque type de matériau (bois au métal)	**Prescriptions concernant les matériaux** ▪ **Définitions et caractéristiques** – Lattes et contre-lattes en bois ou métal – Lattis manufacturés en bois ou métal – Lattis en roseaux et paillassons ▪ **Fixations** – Eléments de fixation ▪Clous et lattes ▪Agrafes, crampillons, cavaliers	
11.2	**Identifier les différents supports**	• Définir la nature et constituants des supports • Définir leurs caractéristiques	**Prescriptions concernant les supports** ▪ **Définition des éléments du support** fermes, pannes, solives ou nervures de planchers, faisant partie du gros œuvre de la construction. ▪ **Caractéristiques des supports** – Poutraison ou solivage en bois – Poutraison ou solivage métalliques – Supports en béton armé	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

11.3	**Effectuer *la mise en œuvre du plafond traditionnel***	• Identifier les techniques de mise en œuvre des armatures • Identifier les techniques de mise en œuvre de l'enduit	▪ **Techniques de mise en œuvre des armatures** – lattes en bois – lattis en roseaux ▪mise en place des lattis en roseaux ▪joints longitudinaux ▪joints transversaux – Etendage des lattes **Techniques de mise en œuvrede l'enduit** ▪ Traçage, Niveau et Planéité; ▪ Notion de coffrage (cueillies, arrêtes, nus); ▪ Les règles d'utilisation de l'outillage et de l'équipement; ▪ Techniques d'exécution du plâtre (Rappel)	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 12	Réaliser des plafonds et cloisons en carreaux de plâtre

Durée de la formation		Théorie 02 h …….. Pratique 02h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	**Réaliser des plafonds en carreaux de plâtre**	• Appréhender les matériaux de mise en œuvre • Définir le mode de réalisation d'un calepinage • Identifier la méthode de tracé de plan horizontal • Identifier les techniques de pose et fixations des carreaux de plâtre • Identifier les techniques de fixation d'objets et trappes de visites •	**Prescriptions concernant les matériaux** ▪ **Matériaux de mise en œuvre** - **carreaux de plâtre** - **Fillasse et fil d'attache et divers** ▪ **Méthode de tracé de plan horizontal** • niveau à eau • niveau laser - traçage des axes, des nues, alignement - Report des dimensions ▪ **Techniques de fixations des carreaux de plâtre** – Eléments de fixation : Clous, agrafes, crampillons, cavaliers - Mise en œuvre de fillasse et fil d'attache ▪ Le plan de calepinage ▪ Techniques de mise en œuvre des plafonds non démontables ▪ Découpe et pose de carreaux ▪ Jointure et renforcement de la structure des carreaux. ▪ La technique de fixation et accrochage des éléments. ▪ Mise en œuvre des réservations trappes de visites	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

12.2	**Monter des Cloisons en Carreaux de Plâtre.**	• Identifier la méthode de tracé de la cloison en carreaux de plâtre. • Connaitre les différents travaux préparatoires • Identifier les techniques de pose des carreaux de plâtre • Identifier les techniques de jonction des cloisons en carreaux de Plâtre avec les différents éléments.	▪ Technique d'exécution des raccords; ▪ Règles d'utilisation des raidisseurs; ▪ Mode de préparation de la colle; ▪ Techniques de montage des carreaux de plâtre; ▪ Techniques de liaisons avec les différents types de sol et leur étanchéité; ▪ Techniques de jonction des différents types de murs, cloisons en carreaux de plâtre, les huisseries en bois et métalliques et plafonds; ▪ Pose des huisseries en bois et métalliques; ▪ Les différents matériaux de calfeutrement (mousse, bande, etc.…);	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 4	Réalisation des éléments de systèmes secs de plaque de plâtre

MODULE n°13	Evaluer les quantités des matériaux.

Durée de la formation		Théorie 04 h Pratique 06 h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	**Identifier les matériaux à utiliser**	• Identifier le produit par sa dénomination normalisée • Identifier les règles de mise en œuvre des matériaux selon les prescriptions du fournisseur • Identifier le domaine d'emploi des matériaux.	▪ Les différents types de plaques ▪ Les ossatures métalliques, (Profilés) ▪ Les isolants. ▪ Les enduits & mortiers adhésifs à base de plâtre. ▪ Les accessoires de pose.	
13.2	**Effectuer des relevés sur plans**	• Définir le mode de prise de mesures sur éléments à partir des graphes • Identifier la méthode de calcul des mesures.	▪ Avant métré - Définition - Détail de mesure des ouvrages ▪ Relevé des mesures sur les plans - Décomposition des projets ou une partie d'ouvrage en éléments élémentaires dans les domaines : - Mesure des éléments à partir des graphes	• Les unités de mesure • Conversion d'unités de mesure • Calcul de diamètre • Notions de volumes

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

13.3	**calculer les besoins en matériaux**	• Définir les critères de choix des matériaux et accessoires • Identifier le mode de calcul des quantités par élément d'ouvrage • Identifier le mode de calcul des quantités par matériau • Définir le mode de rédaction d'un bon de commande • Identifier la procédure d'établissement d'un devis.	▪ les critères de choix des matériaux et accessoires **Détermination des quantités** ▪ Calcul des quantités par élément d'ouvrage ▪ Formules à utiliser et calculs des quantités des éléments divers. ▪ Mode d'Inscription des résultats (tableaux) ▪ Calcul des quantités par matériau ▪ Classement et calculs des quantités. ▪ Tableaux récapitulatifs ▪ Rédaction d'un bon de Commande ▪ Rédaction d'un devis	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 14	Réaliser des plafonds en plaque de plâtre

Durée de la formation	Théorie 04 h ……. Pratique 02 h

N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	**Implanter un plafond**	• Identifier les documents d'implantation • Identifier la méthode de tracé de plan horizontal	**le plan de calepinage** ▪ cas plafond non démontables ▪ cas plafond démontable ▪ cas plafond suspendu ▪ cas plafond décoratif **Méthode de tracé de plan horizontal** ▪ niveau à eau ▪ niveau laser ▪ traçage des axes, des nues, alignement ▪ Report des dimensions	
14.2	**Poser l'ossature**	• Identifier l'outillage et matériels nécessaire • Identifier les techniques de coupes de l'ossature avec précision • Définir le mode de Fixation des ossatures et accessoires	▪ Techniques de coupe des ossatures ▪ Techniques de montage et fixation de l'ossature (suspente et profilés) ▪ Choix et positionnement des ossatures et suspentes en fonction de type d'ouvrage	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

14.4	**Monter un plafond Non démontable**	• Identifier les techniques de mise en œuvre des plafonds non démontables • Identifier Techniques Découpe et pose de plaques • Définir le mode de Jointure et renforcement de la structure des panneaux. • Identifier la technique de fixation et accrochage des éléments. • Identifier la technique de mise en œuvre des réservations trappes de visites	▪ Techniques de mise en œuvre des plafonds non démontables ▪ Techniques Découpe et pose de plaques ▪ Jointure et renforcement de la structure des panneaux. ▪ La technique de fixation et accrochage des éléments. ▪ Mise en œuvre des réservations trappes de visites	
14.5	**Monter un plafond démontable**	• Appréhender les techniques de mise en œuvre des plafonds démontables • Identifier la technique de pose de panneaux démontables • Définir le mode de renforcement de la structure des panneaux. • Définir le mode de vérification de la planéité, rigidité du plafond et alignement des joints • Identifier la technique de fixation et accrochage des éléments. • Identifier la technique de mise en œuvre des réservations et trappes de visites	▪ Techniques de mise en œuvre des plafonds démontables ▪ Technique de pose de panneaux démontables ▪ Renforcement de la structure des panneaux. ▪ Mode de vérification de la planéité, rigidité du plafond et alignement des joints ▪ La technique de fixation et accrochage des éléments. ▪ Mise en œuvre des réservations et trappes de visites	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 15		Réaliser des cloisons en plaque de plâtre		
Durée de la formation		Théorie 04 h Pratique 02 h		
N°	*Sous Compétences professionnelles*	Activités professionnelles à exécuter	« Techniques/Technologie »-« Savoir théoriques nécessaires »»	
			Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	**Implanter une cloison**	• Définir le mode de réalisation d'un calepinage • Identifier les techniques d'implantation • Définir le mode de traçage sur le sol et sur les murs	• Réalisation d'un calepinage • Les techniques d'implantation • le traçage sur le sol et sur les murs	
15.2	**Poser les ossatures**	• Identifier les techniques de poseet fixationdes rails bas • Identifier les techniques de poseet fixationdes rails hauts • Identifier les techniques de mise en place des montants • Identifier les techniques de pose des supports de fixations	**Les techniques de pose des éléments du système : rails, montants, fixations:** • **Pose des rails bas :** - Sur les différents types de dalle - En salles humides - Au droit des huisseries • **Pose des rails hauts :** - Fixation dans le cas de plancher dalle pleine - Fixation dans le cas planché à poutrelles et corps creux - Fixation dans le cas de plafond en plaques de plâtre - Fixation dans le cas de plafond suspendu léger - Fixation dans le cas de solive bois • **Mise en place des montants** - Les montants et leur pose - dispositifs de renforts d'ossature : - Fixation des charges légères et moyennes - Fixation des charges lourdes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

15.3	**Poser les plaques avec accessoires**	• Connaitre les techniques de découpe et pose de plaques • Identifier le mode de fixation des plaques sur ossatures en bois • Identifier le mode de fixation des plaques sur ossatures métalliques • Identifier la technique de mise en œuvre des incorporations et réservations (isolants, gaines…) • Appréhender le mode de Coordination avec les différents travaux complémentaires : électricité, plomberie.	• Techniques de découpe et pose de plaques • Techniques de fixation des plaques sur ossatures en bois • Techniques de fixation des plaques sur ossatures métalliques • Techniques de mise en œuvre des incorporations et réservations (isolants, gaines…) • Mode de coordination avec les différents travaux complémentaires : électricité, plomberie.	
15.4	**Traiter les joints entre plaques**	• Identifier les techniques de traitement des joints et des raccords.	- Traitement des joints et des raccords : • La technique avec bandes • La technique sans bande • Le traitement des angles • Joints entre plaques et éléments de nature différente • les raccords d'angle	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

CHAMP d'activité 5	Formation complémentaire

MODULE : 16	Appliquer les notions de base de l'organisation de gestion de l'entreprise et de l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation		Théorie 08h Pratique 02 h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16. 1	**Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles d'une entreprise**	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : - Types d'entreprise - Structures hiérarchiques - Structures fonctionnelles • Identifier les fonctions essentielles : - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale	▪ Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) ▪ La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) ▪ Bilan financier, rendement ▪ Règlement intérieur d'une entreprise	
16. 2	**Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation**	• Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) • Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés • Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement	▪ Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) ▪ Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

16. 3	**Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale**	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion •	▪ Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client ▪ Expliquer les avantages des produits novateurs ▪ Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion	
16. 4	**Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles**	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	▪ Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi ▪ Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation		Théorie 10h Pratique 20 h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	**Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents éléments • Installer et connecter les unités d'entrée • Installer et connecter les unités de sortie • Assurer la protection et la sécurité de l'installation	▪ Notions de base de l'informatique et principales définitions ▪ Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau) l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. ▪ Directives et précautions de raccordement des différents éléments	
17.2	**Exploiter un micro-ordinateur (système d'exploitation Windows)**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows	▪ Présenter l'environnement Windows ▪ Bureau et fenêtres : poste de travail, corbeille, menu Démarrer ▪ Les fichiers et les dossiers : créer, nommer, rechercher, copier, déplacer et supprimer	

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

17.3	**Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)**	• Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu • Traiter le texte • Dessiner un tableau	▪ Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire ▪ L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression ▪ Les tableaux : création, lignes et colonnes (insertion et ajout)	
17.4	**Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)**	• Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu • Créer des classeurs • Elaborer des graphes	▪ Définition d'un tableau ▪ Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules ▪ Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction ▪ Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE N° 18	S'informer sur les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation		Théorie 06h Pratique 04h		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
18. 1	**Elaborer un Curriculum vitæ (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV • bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) • Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	▪ Modèle de rédaction d'un curriculum vitae ▪ Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
18. 2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	▪ Modèle de rédaction de la demande d'emploi ▪ Appliquer les techniques de communication	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

18. 3	**Préparer et réaliser un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercher des informations sur : • l'entreprise : sa place et son • importance sur le marché, ses • produits, ses perspectives • le futur métier envisagé : ses • exigences et les conditions de son • exercice	▪ Application des simulations	
18. 4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi.**	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi • Identifier les formalités d'inscription • comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main • d'œuvre qualifiée • Rechercher les informations sur le • dispositif d'aide à l'emploi mis en place • par l'Etat	▪ Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) ▪ Informations sur le tissu économique de la région et de la localité ▪ Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : ANSEJ – ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6 .Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 2	Préparation des travaux

MODULE n°7		Organiser et Planifier le chantier								
Durée de formation		68h								
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
7.1	**Etudier les documents d'exécution**	• coordonner entre les différents acteurs de la construction. • Définir les phases de travail et l'interdépendance de celles-ci, et fixer les étapes d'exécution. • Calculer et déterminer les durées de taches								
7.2	**Planifier le déroulement des travaux.**	• Ordonnancer les actions dans le temps. • Déterminer les ressources et les effectifs nécessaires aux différentes taches • Planifier les travaux en fonction du plan de découpage du chantier (, étages, plafonds, murs, sols) • Organiser les approvisionnements								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

7.3	**Sécuriser le périmètre d'intervention sur chantier**	• Appliquer les consignes des documents liés à l'hygiène et à la sécurité : PPSPS, consignations. • Utiliser des équipements et des méthodes de travail ergonomiques • Repérer les risques sur chantier et mettre en œuvre les mesures de prévention. • Mettre en œuvre le plan de prévention et de sécurité								
7.4	**Monter et démonter des échafaudages**	• Installer les échafaudages de travail, de protection et de charges • S'assurer de la bonne utilisation et du fonctionnement en toute sécurité des échafaudages • Effectuer le démontage d'un échafaudage								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°8		Vérifier et préparer les supports								
Durée de formation		66 h								
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
8.1	**Identifier les différents supports**	• Définir le type de support • diagnostiquer l'état du support existant								
8.2	**Examiner et évaluer l'état d'un support**	• Définir les conditions et prescription de l'enduit à appliquer sur le support • Vérifier des différentes anomalies affectant un support (la planéité, l'horizontalité et la verticalité des supports.)								
8.3	**Traiter et réparer les différents supports**	• Préparer les travaux primaires • Appliquer les techniques de réparation								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 3		Réalisation des éléments et enduits de plâtre (par voie humide)									
MODULE n° 09		Appliquer manuellement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds									
Durée de formation		386h									
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
09.1	**Préparer l'outillage**	• Choisir l'outillage et l'équipement de plâtrerie. • Utiliser adéquatement l'outillage & équipements de plâtrerie									
09.2	**Préparer le plâtre et fixer les repères**	• Préparer et gâcher le plâtre • Réaliser les guides et repères									
09.3	**Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi verticale**	• Dégrossir le support • Appliquer l'enduit de plâtre • Appliquer l'enduit de finition •									
09.4	**Exécuter l'enduit de plâtre sur paroi horizontale**	• Dégrossir le support • Appliquer l'enduit de plâtre • Appliquer l'enduit de finition									
09.5	**Réaliser des ornements en plâtre**	• Réaliser des gorges • Réaliser des corniches et moulures									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°10		Appliquer mécaniquement l'enduit de plâtre sur murs et plafonds									
Durée de formation		126h									
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
10.1	**Identifier le plâtre projeté.**	• Définir le plâtre à projeter. • Identifier Les additifs et leurs proportions. • Assurer les bonnes conditions de Conditionnement et stockage • Régler les guides d'aplomb. • Tracer l'implantation des plafonds /cloisons. • tracer l'implantation des baies									
10.2	**Identifier l'outillage nécessaire à l'exécution**	• préparer l'outillage de mesure, de vérification et de traçage • Préparer les outils d'exécution du plâtre projeté • Appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation de ses outils. • Assurer le nettoyage et entretien des outils.									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

10.3	**Préparer et régler la machine en respectant les règles de sécurité**	• Préparer la machine à projeter. • Installer correctement la machine à projeter • Effectuer le réglage correct de la machine. • Effectuer la mise en service • Appliquer Les règles de sécurité relatives à l'utilisation								
10.4	**Projeter la couche d'accrochage** **Dresser et finir l'enduit de plâtre**	• Effectuer le gâchage du plâtre. • Appliquer l'enduit de plâtre à l'aide de la machine à projeter. • Assurer la finition de l'enduit • Effectuer les mesures nécessaires et remédier aux problèmes de l'utilisation de la machine à projeter.								
10.5	**Réaliser la maintenance du matériel et de l'outillage.**	• Appliquer les mesures nécessaires en fin de travail • Entretenir l'outillage. • Appliquer l'entretien et la maintenance de la machine à projeter. • Effectuer les dépannages courants pour machine à projeter.								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°11		Réaliser des faux plafonds traditionnels									
Durée de formation		96 h									
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
11.1	**Identifier les matériaux de mise en œuvre**	• préparer et vérifier les matériaux utilisés dans la réalisation des plafonds traditionnels. • Préparer et trier les éléments de fixations appropriés à chaque type de matériau (bois au métal)									
11.2	**Identifier les différents supports**	• Définir la nature et constituants des supports • Définir leurs caractéristiques									
11.3	**Effectuer la mise en œuvre du plafond traditionnel**	• Tracer le niveau du plafond. • Poser les ossatures en bois • Accrocher les lattis en roseaux de bois • Appliquer les enduits de plâtre et Produits de finition									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n°12		Réaliser des plafonds et cloisons en carreaux de plâtre									
Durée de formation		136h									
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
12.1	**Réaliser des plafonds en carreaux de plâtre**	• Réaliser un calepinage • Implanter un plafond • Poser les éléments de fixation et suspension • Réaliser des plafonds non démontables • Accrocher des objets au plafond • Mettre en œuvre des trappes de visites									
12.2	**Monter des cloisons en carreaux de Plâtre.**	• Réaliser les Travaux préparatoires; • Mettre en œuvre les Carreaux de Plâtre.									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP d'activité 4	Réalisation des éléments de systèmes secs et accessoires

MODULE n° 13		Evaluer les quantités des matériaux.								
Durée de formation		98 h								
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
131	**Identifier les matériaux à utiliser**	• Repérer chaque produit par sa dénomination normalisée • classer et trier chaque matériau par son domaine d'emploi								
13. 2	**Effectuer des relevés sur plans**	• Effectuer des Mesures d'éléments à partir des dessins • Quantifier les informations et mesure relevés								
13. 3	**calculer les besoins en matériaux de construction)**	• Effectuer le relevé des quantités par élément d'ouvrage • Effectuer Relevé des quantités par matériau • Classer et calculer des quantités. • Rédiger un bon de commande								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

13. 4	**Choisir les matériaux et les accessoires**	• choisir des matériaux de plaque au plâtre suivants les clauses du marché. • commander la quantité • contrôler la qualité des matériaux • stocker selon les descriptions du fabricant et les conditions de charges locales.								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 14		Réaliser des plafonds en plaque de plâtre								
Durée de formation		304h								
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti					
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6
14.1	**Implanter un plafond**	• Interpréter les documents d'implantation • réaliser du calepinage • exécuter l'implantation								
14.2	**Poser l'ossature**	• Choisir et préparer des outillages et matériels • Assurer des coupes de l'ossature avec précision • Fixer les ossatures et les accessoires								
14.3	**Monter un plafond non démontable**	• Poser des plaques de plâtre • Jointer et renforcer de la structure des panneaux. • Corriger éventuelle de l'équerrage des plafonds. • Accrocher des objets au plafond • Mettre en œuvre des trappes de visites								
14.4	**Monter un plafond démontable**	• Poser des panneaux de plâtre démontables • renforcer de la structure des panneaux. • Accrocher des objets au plafond • Mettre en œuvre des trappes de visites								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE n° 15		Réaliser des cloisons en plaque de plâtre									
Durée de formation		286h									
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation en entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti						
			Entreprise	E.F.P	1	2	3	4	5	6	
15.1	**Implanter une cloison**	• Interpréter le dessin d'implantation • Utiliser l'outillage d'implantation et de traçage • Réaliser un calepinage des éléments à poser									
15.2	**Poser les ossatures**	• Poser et fixer des rails bas • Poser et fixer des rails hauts • Mettre en place des montants • Poser Les supports de fixations									
15.3	**Poser les plaques avec accessoires**	• Découper, fixer le premier parement et poser l'isolant et les gaines diverses • Découper et Fixer le deuxième parement • Coordonner avec les différents intervenants									
15.4	**Traiter les joints entre plaques**	• Vérifier la planéité, la rigidité du cloison et l'alignement des joints • Traiter les joints conforme aux normes									

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière **exceptionnelle**	excellent	**moins de 20 – 18**
2	Une performance correspondant **très bien** aux exigences	très bien	**moins de 18 – 15**
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	**moins de 15 – 12**
4	Une performance correspondant **assez bien** aux exigences	assez bien (moyen)	**moins de 12 – 10**
5	Une performance caractérisée par des **insuffisances et qui ne répond pas aux exigences**, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	**moins de 10 – 6**
6	Une performance qui **ne correspond pas aux exigences.** Les connaissances de base sont si **incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées** dans un délai relativement court	très insuffisant	**moins de 6 – 0**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation						
Indicateurs Critères	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
	moins de de 20 – 18	**moins de 18 - 15**	**moins de 15 - 12**	**moins de 12 - 10**	**moins de 10 - 6**	**moins de 6 - 0**
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

WWW.DZDEN.COM قلم الجزائر

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.
Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.
L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.
L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :
Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.
Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.
Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3ème rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.
En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une spécialité*** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser ***un groupe pour une famille de métiers*** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).
La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.
Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.
Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.
Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.
Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.
La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.
Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- *Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial,* lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- *L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique* lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- *Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle* à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.
Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.
Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.
La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.
Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « ***fiche de visite ».*** Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.
Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.
Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.
L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.
Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.
Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.
Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.
Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La notation se fait sur la base de la ***grille de notation et d'évaluation*** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.
La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).
Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.
Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.
(1) Organisation et épreuves de l'EFA :
L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.
Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.
Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.
La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.
Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.
 Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels
et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.
Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au
jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis. Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de
l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats) ;
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les
Diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par Voie réglementaire

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر